6EME ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 14 SEPTEMBRE 1916 — No. 27

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.00
Un an(Etranger)fr7 50 $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION:
405, 13ème RUE

ADMINISTRATION
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 2964

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Directeur* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, *Gérant*

Pour le bien de nos écoles

LE DEVOIR DES PARENTS

L'école est le prolongement de la famille. Les parents doivent donc s'y intéresser d'une façon active et constante.

Si l'on veut bien nous le permettre nous signalerons ici, entre bons amis, quelques points qui ne manquent certes pas d'importance.

Tout d'abord, dès le premier jour, les parents doivent voir à ce que tous les enfants en âge de fréquenter l'école s'y rendent et tous les jours. On ne peut jamais trop insister sur l'assiduité, si l'on veut que les enfants fassent de réels progrès.

Les parents doivent voir à l'instruction de leurs enfants. Mais ce n'est pas tout. Ils doivent encore bien davantage se préoccuper de leur éducation. C'est au foyer qu'il faut faire l'éducation première de l'enfant, et c'est à l'école que cette éducation sera continuée et complétée. Si la base familiale manque, il y aura toujours peu de succès à attendre des autres moyens de formation.

A ce propos, si nous avions un conseil à donner aux parents, nous leur dirions: Abstenez-vous de toute critique des maîtres devant vos enfants. Même si parfois la critique avait sa raison d'être, il y a toujours désavantage pour tout le monde à diminuer chez les élèves la confiance qu'ils doivent à leurs professeurs. S'il y a des plaintes à faire, adressez-vous aux commissaires qui sont tenus de régler ces différends avec les instituteurs, et vous pouvez toujours faire en sorte que les enfants n'en sachent rien. C'est essentiel.

Il est très utile d'habituer les enfants dès le bas âge à observer les principes de l'hygiène. Le comité médical de l'A. C. F. C. pourra donner à ce sujet de bons conseils à suivre.

Il est à espérer qu'un des résultats de notre récent congrès aura été de faire prendre de bonnes résolutions à nos commissaires d'écoles et à tous nos compatriotes. On n'entendra plus parler d'écoles où le français n'est pas enseigné, lorsque nous sommes en droit de l'exiger. C'est l'avenir de toute la race française qui est en jeu.

On nous l'a dit durant le Congrès: la question de l'éducation de nos enfants est en quelque sorte la seule raison d'être de l'A. C. F. C. A quoi bon tant de travaux s'il ne s'agissait que de la génération présente? Nous, hommes faits, nous ne perdrons certainement pas notre langue. Mais c'est l'avenir de nos enfants qu'il faut sauvegarder, et c'est l'âme de nos enfants que nous voulons défendre.

Quant à ceux qui ont perdu leur langue et qui croient qu'il est plus distingué de parler anglais que français, ce sont de pauvres ignorants, nous ne pouvons que les plaindre et nous devons tâcher de ramener par tous les moyens possibles de persuasion ceux pour lesquels il y a encore quelque espoir. Mais ce que nous devons faire—et ceci est un devoir—c'est de bien nous garder d'élire ces pauvres aveugles à des postes où ils pourraient nuire au but que nous poursuivons: nous voulons justement préserver nos enfants de la contagion de cette anglomanie dont le résultat, comme l'a dit un des orateurs de la convention, ne peut être que de faire de nous un peuple bâtard et inférieur.

Soyons fiers d'être catholiques et français et sachons inspirer cette fierté à nos enfants. C'est notre devoir.

Dr. A. GODIN.
Président de l'A. C. F. C.

Divagations sur le problème des races

M. J. B. Musselman, secrétaire de l'Association des Grain Growers de la Saskatchewan, a fait dernièrement un voyage le long de la rivière Ottawa et à Montréal. De retour à Régina, il s'est imaginé de bonne foi qu'il rapportait dans ses bagages une documentation précieuse et inédite sur le problème des races au Canada, dont il nous paraît assez naïvement être allé faire la découverte là-bas. Aussi s'est-il empressé de s'épancher dans le sein d'un reporter du *Leader*, afin de faire profiter incontinent ses compatriotes de ses récentes acquisitions.

Avant de visiter la province de Québec, M. Musselman croyait tout bonnement que le problème des races au Canada existait uniquement dans l'Ouest; mais son opinion a changé radicalement, et il sait aujourd'hui que le danger ne vient pas de la population de naissance étrangère, mais bien des millions d'habitants canadiens de naissance, de langue française et de religion catholique du Québec.

Des provinces de l'Ouest, la Saskatchewan est peut-être celle qui compte le plus de citoyens nés à l'étranger: mais ces étrangers, établis sur des fermes et mêlés intimement à la population canadienne, s'assimilent très rapidement. Au reste, ils diffèrent tellement par la race, la langue et la religion qu'ils n'ont en réalité rien de commun entre eux, sauf leur citoyenneté canadienne librement acceptée.

Mais dans la province de Québec, les choses sont totalement différentes, au témoignage de M. J. B. Musselman. Il y a là toute une population britannique de naissance, mais conaissant peu ou pas du tout l'anglais, et pour ainsi dire non mêlée à la population anglaise. De plus, ces gens appartiennent presque exclusivement à une seule religion, et, qui plus est, à une religion qui n'a jamais encouragé le développement de l'idéal démocratique. Et ici, notre homme pose comme un fait admis de tous que les catholiques, et tout spécialement les catholiques canadiens-français sont plus soumis que les protestants à leurs chefs religieux.

Or le voilà, le grand péril national pour le Canada. Cette population considérable du Québec, isolée des autres groupes, avec une seule langue et une seule religion, et soumise au contrôle de son clergé, reçoit facilement une direction pour tout ce qui touche à la vie publique. Allez donc vous étonner, après cela, que la province de Québec ne fasse pas son devoir comme les autres quand il s'agit de courir à la défense de l'Empire! A en croire M. Musselman, il y a là un véritable scandale que l'administration s'efforce de dissimuler autant que possible.

—Evidemment, et il a fallu toute l'impertinence d'un Sam Hughes et sa partialité bien connue à notre égard pour déclarer récemment à Londres que l'enrôlement chez les Canadiens-français était "plus que satisfaisant".

Le secrétaire des Grain Growers s'est enquis des raisons pour lesquelles les Canadiens—français ne s'enrôlent pas et il a enregistré gravement les réponses folichonnes que s'est amusé à lui servir quelque fumiste. Si les Canadiens—français ne s'enrôlent pas, c'est tout simplement parce qu'ils veulent à tout prix avoir le dessus le plus tôt possible au scrutin et que ce serait une pauvre tactique d'envoyer leurs électeurs se faire tuer. S'ils ne veulent pas aider la France, c'est parce qu'elle les a dégoûtés par la manière dont elle a traité l'Eglise catholique et qu'elle n'a aujourd'hui, en somme, que le châtiment qu'elle mérite. Et voilà, ce n'est pas plus malin que ça!

Là-dessus, notre patriote indigné croit devoir jeter un cri d'alarme pour détourner, si possible, de ses concitoyens le grave danger qui les menace. "Si ces gens ne veulent pas se battre pour l'Empire britannique et pour la France, s'écrie—t—il pathétiquement, pour qui se battraient—ils? Qu'arriverait—il, si le Canada était une nation indépendante et en guerre avec un ennemi?..."

Ce qu'il arriverait?... Probablement ce qu'il advint à deux reprises au cours de l'histoire du pays. C'est un détail que le secrétaire des Grain Growers ignore, évidemment, et qu'il est à propos de lui rappeler. En 1775 et en 1812, les Canadiens-français, par leur loyauté et leur bravoure, conservèrent le Canada à l'Angleterre en repoussant ses propres sujets soulevés contre elle. Et pendant qu'ils se battaient sous les murs de Québec, vos ancêtres, les marchands de la ville, Monsieur Musselman, les "british born" de l'époque, s'étaient réfugiés prudemment dans l'île d'Orléans pour attendre en toute sécurité l'issue du combat. Ceci, c'est de l'histoire plus authentique que les racontars des commis—voyageurs auxquels vous avez prêté une oreille complaisante dans les hôtels de Montréal.

Mais en vérité, M. Musselman nous paraît si sûr de son affaire, il tient à notre confrère de Régina un langage si doctoral, que nous aurions réellement mauvaise grâce à essayer de lui démontrer qu'il a tort. Nous nous contentons de signaler cette étrange mentalité aux cultivateurs franco-canadiens de la Saskatchewan enrôlés en grand nombre parmi les Grain Growers. Si cette société reflète les idées abracadabrantes de son singulier secrétaire sur le problème des races en ce pays, il y a lieu de la tenir pour suspecte et de surveiller de près ses tendances.

SIMPLES NOTES

A Papineauville, village natal de M. Henri Bourassa, le sénateur Landry et le directeur du Devoir *adressèrent la parole à un nombreux auditoire, l'autre jour. En présentant le sénateur Landry, le président de l'assemblée eut une expression heureuse qui mérite de rester: il l'appela "le grand'père des petits enfants de l'Ontario". Pour diriger la lutte héroïque où l'avenir de toute une race est engagée, Dieu suscite au moment opportun des chefs qui sont à la hauteur, gage assuré de la victoire finale.*

* * *

M. Arthur Hawkes, rédacteur du Toronto Star, *en tournée dans la province de Québec, écrit d'excellents articles pour faire connaître les Canadiens-français sous leur vrai jour. Causant l'autre jour avec le directeur du* "Progrès du Saguenay" *il assura que plusieurs de nos adversaires, voire même des plus en vue, y allaient de bonne foi :*

"Je m'efforce surtout, dit-il, de fixer mes compatriotes sur les faits suivants: Premièrement, l'élément français est le premier occupant. Ensuite, la religion des Canadiens-français en fait des citoyens de premier ordre: la moralité de la province française peut être proposée en modèle aux provinces-soeurs. La natalité chez eux fait notre admiration: peut-être les miens la redoutent-ils un peu! Enfin, comme colonisateurs, les Canadiens—français sont sans égaux....

"Se mieux connaître, voilà le point capital. Vous, français, n'avez rien à redouter: les préventions dont vous êtes victimes s'évanouiront au fur et à mesure que vous serez reconnus pour ce que vous êtes. Mais, d'autre part, je le répète, vous découvrirez qu'un grand nombre de vos plus ardents adversaires, journalistes ou autres, menaient la lutte de bonne foi. Enfin, si le jugement du Conseil Privé vous est favorable, je suis certain qu'il ouvrira les yeux à plusieurs de chez nous."

* * *

Dans un village de l'Ontario, à Sandwich-Est, diocèse de London, vient de mourir, à l'âge de 85 ans, un descendant de la famille royale des Bourbons, M. Victor de Joinville, fils du prince de Joinville. La race canadienne, race "d'ignorants" au dire des savants du Phoenix, *compte comme cela parfois des fils de prince. Le savant* Phoenix *affirme lui, sans plus, que ce de Joinville, né en province de Québec, était le petit fils de Louis XIV...*

* * *

Le Dr Oliver, de Saskatoon, qui s'était rendu assez célèbre l'automne dernier, par ses attaques contre le français, est maintenant chapelain presbytérien d'un régiment. Si jamais il se rend au front, il pourra constater d'expérience que la connaissance du français a son utilité. Le Dr Oliver était membre de la commission scolaire des écoles publiques de Saskatoon: il vient de donner sa démission.

* * *

Le P. Ambrose Madden, O.M.I., de Vancouver, chapelain de troupes canadiennes au front, a été récemment décoré de la croix militaire. Toutes nos félicitations.

Nouvelle contribution en perspective

Le Canada fournit à l'Angleterre, pour les guerres de l'Empire, des soldats qu'il paye largement.

Il paraît que cela ne suffit pas.

Le ministre de la marine, M. Hazen, vient d'annoncer, que le Canada fournira aussi des marins à la flotte britannique et qu'il soldera tous les frais comme pour les forces expéditionnaires. L'affaire est déjà conclue avec l'amirauté anglaise et les détails doivent être rendus publics prochainement.

Conditions de paix

Parmi les conditions de paix que les Alliés se proposent d'imposer à l'Allemagne, on mentionne: la cession de l'île de Heligoland à l'Angleterre, la neutralisation du canal de Kiel, et la démolition des principales forteresses allemandes de frontière.

Ce conseil militaire canadien sera-t-il reconnu ?

Sous la présidence du ministre de la milice, un conseil militaire de sept a tenu sa première réunion à Londres, pour régler avec les autorités impériales la question délicate du haut commandement canadien.

La dépêche de Londres ajoute: "Reste à savoir si les autorités impériales, qui ont le dernier mot à dire, consentiront ?"

Nouvelle catastrophe au pont de Québec

Le pont de Québec, dont le nom était déjà associé à une grande catastrophe, vient d'en enregistrer une nouvelle. Lundi dernier, la travée centrale s'est effondrée et est tombée dans le fleuve pendant qu'on la hissait à sa place. Des hommes qui se trouvaient dessus, onze ont perdu la vie et il y en a plusieurs de blessés.

Cette travée pesait plus de 5,000 tonnes et mesurait 640 pieds. Elle devait être élevée à 150 pieds au-dessus du niveau du fleuve, mais elle n'était qu'à 15 pieds à peine quand elle s'est effondrée. Des milliers de spectateurs, parmi lesquels de nombreux personnages officiels ont été témoins de la catastrophe.

Le pont de Québec, qui est le plus grand pont suspendu du monde, a coûté 17 millions. Il était en projet depuis 1853, mais ce n'est qu'à partir de 1882 qu'on s'en occupa sérieusement. Le pont s'effondra au cours de sa construction le 29 août 1907, causant la mort de 70 ouvriers.

Willow Bunch, Gravelbourg, ou Meyronne?...

Notre concours d'abonnements suscite un intérêt de plus en plus vif et chaque semaine de nouveaux noms viennent s'ajouter à la liste des candidats. Dès maintenant, on peut s'attendre à ce que Gravelbourg, Willow Bunch et Meyronne figurent en très bonne place au résultat final: mais il serait hasardé de vouloir prédire qui décrochera le premier prix, car nous avons déjà eu plus d'une surprise, et d'autres nous sont sans doute réservées encore.

C'est la troisième fois seulement aujourd'hui que le nom de M. J. Bois, de Meyronne, paraît au tableau des candidats, et il y fait à chaque fois un bond prodigieux. On doit en dire autant, du reste, de ses deux rivales, Mme Duperrault et Mlle Aussant.

Les chiffres élevés de votes gagnés par ces concurrents ne doivent pas effrayer les autres moins avancés, ni même ceux qui n'ont pas encore pris part au concours. Le champ d'action ouvert à chaque candidat est forcément circonscrit dans les limites de sa paroisse et des localités environnantes et le cercle de connaissances ou de parents qu'il peut atteindre par correspondance. Tant que ce champ d'action n'a pas été exploité, il garde toutes ses réserves pour celui qui veut se mettre à l'oeuvre, et il n'est jamais trop tard pour le faire, tant que le concours n'est pas clos.

Il y a quinze jours, M. S. Léveillé, de Montmartre, faisait sa première apparition et se plaçait du même coup au quatrième rang. La semaine dernière, c'était Mlle Bernadette Bouchard, de Howell, qui, à son tour arrivait bonne sixième avec 19,600 votes, chiffre très appréciable pour un début. Aujourd'hui encore surgit une nouvelle candidature avec laquelle il faut tout de suite compter, celle de M. Voisin de Shell River.

Toutes les personnes qui prennent part au Concours sont encouragées par leurs premiers succès, et elles obtiennent finalement un résultat bien supérieur a celui qu'elles osaient espérer tout d'abord. Essayez vous-même dès aujourd'hui, et vous verrez avec quelle facilité vous ferez tout de suite bonne figure parmi les autres concurrents.

LE CONCOURS DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

POSITION DES CANDIDATS AU 13 SEPTEMBRE 1916

Mlle M. Anne Aussant, Gravelbourg, Sask.	518,400
M. J. Bois, Meyronne, Sask.	504,100
Mme Joseph Duperreault, Willow Bunch, Sask.	490,000
Mlle Marie Denis, Prince-Albert, Sask.	28,900
S. Léveillé, Montmartre, Sask.	25,600
Mlle Bernadette Bouchard, Howell, Sask.	19,600
M. L. P. Voisin, Shell River, Sask.	16,900
Eugène Lalonde, Mullrany	10,000
M. J. B. Caouette, Beauport, Qué	10,000
R. P. Rossignol, Ile à la Crosse, Sask.	8,556
Mlle Marietta Colleaux, Marcelin, Sask.	6,400
M. J. B. L. Meindre, Rocanville, Sask.	4,900
M. J. A. Saindon, Radville	2,500
Mlle Maria Lemoal, Saint-Georges, Sask.	2,500
Mlle Sadie Balfour, Saint Georges, Sask.	1,600

Lettres au "Patriote"

Le salut est-il dans les partis politiques?

Non, et plus que jamais, non. Un incident, qui devrait ouvrir les yeux des électeurs canadiens-français, mérite d'être remis en lumière et commenté; il doit être le point de départ d'une nouvelle attitude pratique.

Le *Phoenix*, journal libéral de Saskatoon, que le sectarisme emporte si loin au-delà des limites des grands principes libéraux, qu'il se croit la mission de prêcher, a osé traiter, dans un article de fond, les Canadiens-Français de race "d'ignorants et d'exaltés".

Le *Phoenix*, comme cette bande d'ignorants malheureusement trop considérable, qui se targuent de former l'élite éclairée de ce pays-ci, ignore d'abord que s'il y a sur terre une race plus que toute autre assoiffée de liberté, de progrès, de gouvernement démocratique, et de développement social, c'est la race française. Le *Phoenix* oublie que la plus grande figure du parti libéral a été un de ces Canadiens-Français "ignorants et impétueux" et que dans cette province même, un très large appoint de l'appui donné au régime libéral est dû au vote français.

Mais [illegible] quand on [illegible] sous les pieds [illegible] [illegible] d'être [illegible] parti [illegible] [illegible] C'est clair.

[illegible] français [illegible] adversaires. Les Canadiens-Français [illegible] cousins de France qui ont [illegible] des Boches la guerre [illegible] sauront manier les mêmes méthodes dans la défense de leurs droits.

Quel est maintenant l'homme intelligent et conscient qui saura donner son appui au parti dont le *Phoenix* est le porte-voix, parce que le parti en question est libéral. Si le *Phoenix* peut se passer des souscriptions de ceux qui ne partagent pas ses idées, [illegible] le parti libéral [illegible] [illegible]

Canadiens-Français, vous devez être maîtres de votre bulletin de vote, et vous ne l'accorderez pas plus aux BLEUS qu'aux ROUGES, mais aux hommes, assez [illegible] de pensée, assez au courant de la vraie histoire de notre pays, assez LIBERAUX en face des minorités et assez CONSERVATEURS des traditions politiques, qui reconnaissent à tout citoyen anglais son Dieu et son Droit.

CANADIEN.

Lettre du front à un ami de Gravelbourg

Cher A.

Maintenant je te dirai que je viens de livrer combat dans la Somme, au village de Biache, qui se trouve aux portes de Péronne. Nos pertes ont été très minimes, et encore ce sont des blessures légères. Les boches perdent journellement du terrain, malgré des renforts qui leur arrivent et qui se fondent devant notre formidable artillerie. Je dis formidable, et le mot n'est pas trop fort, car on juge quel bombardement il a fallu pour les déloger des terriers de bandits, qu'ils avaient organisés, abris boisés et même cimentés, dont les moins profonds n'avaient pas moins de 7 mètres (7 verges 19 pouces) sous terre. Tout cela a été anéanti par nos canons. Les boches qui restaient dans les tranchées nivelées ne pouvaient guère nous embarrasser car ce n'étaient que des cadavres horriblement noirs. A première vue, on aurait dit des nègres, et c'étaient bien des boches authentiques. Enfin cela s'est bien passé et l'avance rapide nous a permis de ramasser un nombreux butin.

Ici le moral des troupes est excellent. Nous avons une grande confiance en nos artilleurs qui sont courageux, car on ne combat pas un ennemi comme l'Allemagne sans danger. En résumé nos artilleurs sont à la hauteur de leur lourde tâche.

En ce moment, je suis en repos sur l'arrière, repos bien gagné, car l'affaire de Biache a été assez dure. Dans cette affaire, un bleu, c'est-à-dire un jeune Parisien de la classe 1916 a gagné la médaille militaire pour le motif suivant: Entré seul dans l'usine de Biache il se trouva en présence de six Allemands dont l'un était porteur d'un récipient de liquide enflammé. Il abattit ce dernier et le récipient fit explosion: ensuite il obligea les cinq autres à se rendre Il les amena seul aux camarades qui se trouvaient à proximité et il repartit encore seul visiter toute l'usine. N'ayant pas trouvé d'autres Allemands il rejoignit son régiment et fut chaudement félicité par le général, qui dit à cette occasion: "Avec des poilus de cette trempe on peut espérer en la victoire finale"....

ARBORFIELD, Sask.

Conte local et véridique

Or donc il y a deux mois, arriva au conseil d'Arborfield une modeste circulaire envoyée par la Shamrock Municipality et demandant tout simplement à nos édiles de bien vouloir appuyer par leur vote d'approbation, le mouvement inauguré en faveur de l'abolition des langues étrangères au Canada, le français y compris.

Le style en était lourd: quand le commercialisme se mêle d'idéalisme, il a beau faire, voyez-vous, son geste a toujours l'élégance d'un éléphant qui essaie les fauteuils de son maître.

L'esprit en était grotesque....

* * *

[illegible] la [illegible] raconteront comme ils [illegible] en plein vingtième siècle, en notre Canada démocratique, une majorité fanatique et brutale [illegible] digne d'elle-même d'appliquer à une minorité loyale et consciente de ses droits, les méthodes prussiennes dont elle dénonçait et combattait l'application en Europe.

Voici le fait brutal qu'il faudra considérer et expliquer aux générations futures.

Des mains sœurs de celles qui détruisirent la reine des cathédrales religieuses, N.-D. de Reims, se sont appliquées à détruire la reine des cathédrales littéraires, la langue française.

Mains de Saxons qui écrasent et tyrannisent....

Mains d'hérétiques qui profanent et souillent.

Oh! cette sottise blasphématoire et macabre: la langue française, un cadavre que Dieu serait venu enterrer sur les rives du Saint-Laurent! un cadavre qui au bout de cent-cinquante ans ne serait pas encore décomposé et nous ferait éprouver le besoin de l'enterrer plus bas encore!

Un cadavre qu'on redoute est-il bien mort? Est-ce nécessaire de nous jeter sur sa tombe pour l'y tenir enseveli?

Qui donc a dit que voyageant par des chemins différents l'orgueil et la bêtise se rendent à un point commun?

Revenons-en à l'idée première, à l'idée divine et saine d'un rameau planté par des mains françaises, mains de Champlain, mains de Cartier; cultivé par des mains pieuses, mains de De Laval, mains des Bourget, mains de Marguerite Bourgeois, défendu par des mains chevaleresque, mains de Frontenac, mains de Montcalm, mains de Lévis, arrosé par le sang des martyrs, sang de Brébeuf, sang de Jogue et de Lallemand; et gardé par la fidélité de toute une race pendant cent-cinquante ans: la race Canadienne-française.

* * *

Je vous ai présenté une noble cause: la défense de Sa Majesté la Langue Française.

Permettez-moi de vous introduire un soldat imprévu qui s'est levé pour la défendre, un des vôtres, M. Wilfrid Favreau.

* * *

Voici quelque chose que le poète, un jour, trouva beau et admirable: un grand cœur vivant dans une pauvre masure.

Canadiens-français d'Arborfield, voici une autre chose que je vous prie de considérer: un vrai patriote qui vit au milieu de vous, sur une ferme modeste comme sont les vôtres.

Le vrai patriote porte en lui l'amour du pays qui l'a vu naître, de la race à laquelle il appartient, de la langue qui lui fut apprise au pied du fauteuil ancestral, des traditions qui sont chères à sa nation... M. Favreau porte tout cela.

Qu'une seule de ces choses saintes soit attaquée et le cœur du vrai patriote souffre et bondit à la défense. De ce cœur blessé sortent spontanément des arguments que la raison perd son temps à démolir. Le nombre et la force des adversaires ne font que grandir l'amour et le dévouement qu'il porte à la cause sainte qu'il personnifie. M. Favreau a senti tout cela et l'a prouvé.

Quand il fut lue au conseil municipal d'Arborfield la circulaire demandant le bannissement du français des écoles du Canada, un homme se leva qui sans égard au nombre d'amis ou d'ennemis qui l'entouraient, trouva dans son cœur de Canadien-français, la mesure du dévouement qu'il devait à la langue de ses aïeux ainsi que la force pour combattre victorieusement une mesure que rien ne pouvait excuser autre qu'une soif insatiable de tyrannie ou une convulsion soudaine de fanatisme chronique.

Cet homme, Canadiens-français d'Arborfield, soyez-en fier, c'est un des vôtres: M. Wilfrid Favreau.

* * *

Une indignation motivée et sincère trouve des arguments qui donnent aux sophismes de la raison la taille et l'aspect de chiens-barbets...

Et M. le Préfet finit par convenir que la chose devrait être laissée à l'entière discrétion des commissaires, représentants légaux des parents, tandis que son secrétaire paraphrasa la formule antique: "Live and let live".

Le reste se rassit chacun dans son confortable fauteuil de conseiller municipal, riche en plus, du malaise qu'on éprouve lorsque la volonté se refuse à décider entre les appels de la justice et les élans de la passion.

Electeurs qui voyez leur tourment, souvenez-vous de leurs noms, et faites qu'il soit de leur intérêt de se débarrasser une bonne fois du fanatisme.

* * *

La motion ne fut pas votée, on trouva un biais pour l'esquiver: le "next meeting". Mais les expédients ont ceci de fâcheux qu'ils ne sont pas toujours des solutions.

Au "next meeting" M. Favreau n'était plus seul, la cloche avait sonné dans Ville-Marie et les braves étaient accourus au fort. Une délégation était là apportant une pétition signée par 80 électeurs, ce qui restait des travaillants dans la place en ce temps laborieux de l'année.

Et voici en quels termes le cercle local de l'A. C. F. C. fit connaître à nos édiles, les vues de la race canadienne-française sur la

(A suivre en 3ème page

Réflexions d'"Un Sauvage"

Et l'Amérique ?......

I

Ce qui me fait croire que la pauvre humanité n'est pas au bout de ses épreuves, c'est que l'Amérique n'a pas encore commencé à écoper. Et cependant, bien sûr que la tourmente ne passera pas sans qu'elle reçoive sa bonne part du châtiment. De ce côté-ci de l'Océan, on va, sans doute, être bien surpris de m'entendre parler de la sorte. L'Amérique châtiée! Et pourquoi, grand Dieu?

Les Américains parlent, en effet, volontiers des crimes et de la corruption des nations de l'Europe, et surtout, de cette pauvre publicaine de France, qui, si elle ne se corrige guère, est, du moins, la première à s'accuser de ses crimes et de ses vices. Les gens de ce côté-ci de la mer, eux, ne sont guère portés à s'accuser; ils se donnent bien plus volontiers pour des parangons de vertu; ils suggèrent modestement à la vieille Europe de se corriger en les imitant: et tous les jours, ils remercient le Seigneur de n'être point plongés dans la corruption des nations européennes.

Dans l'Evangile, il est parlé d'un homme qui adressait au ciel à peu près le même remerciement, et dont la prière ne fut pas accueillie très favorablement. Il est aussi question d'un autre, qui, ayant une poutre énorme qui lui crevait les deux yeux, voulait absolument enlever la paille qui blessait l'œil de son voisin. Notre Seigneur l'envoya plutôt brusquement enlever sa poutre, avant de s'occuper des yeux des autres. La méditation de ces deux paraboles serait très profitable aux gens de ce côté-ci de la Mer, surtout, aux citoyens des Etats-Unis.

Les peuples d'Europe ont, sans doute, provoqué la colère de Dieu par leurs crimes et leur impiété; mais, l'existence même de la nation américaine des Etats-Unis est une provocation au ciel. Je ne crois pas, en effet, que, depuis le commencement du monde, il ait existé quelque part une autre nation, fondée sur le matérialisme le plus grossier et le plus abject, comme c'est le cas pour les Etats-Unis.

Les autres nations, par l'oubli de leurs traditions, et des principes qui ont servi à les constituer, sont tombées dans un matérialisme plus ou moins profond, plus ou moins grossier, plus ou moins complet. Les Etats-Unis, eux, pour tomber dans le matérialisme, n'ont eu à renier aucune tradition, ni à passer sur aucun principe: ils n'ont d'autre principe que le matérialisme, d'autres traditions que le culte de l'argent: d'autre fondement que l'intérêt. Dans ce pays, l'égoïsme est l'esprit national; la seule vertu qui compte est le succès dans les entreprises, honnêtes ou déshonnêtes: le seul crime qui soit irrémissible, est l'insuccès et la ruine matérielle. Le langage, fidèle miroir de la mentalité des peuples, nous en donne une image frappante: aux Etats-Unis, la valeur d'un homme ne se mesure point à ses talents et à ses vertus, mais à la somme de son dépôt en banque: "*Il vaut tant de dollars*", est l'expression consacrée, pour apprécier les vertus civiques des citoyens.

Ce peuple n'a d'autre religion que le culte de l'argent: d'autre dieu que Dollar, Mammon. La moitié des Yankees ne connait officiellement aucune religion. L'autre motié, classée sous les différentes dominations des différentes Eglises et Sectes, n'a cependant de culte réel que pour le dieu national, le Dollar.

A Dieu ne plaise, que je veuille dire qu'aux Etats-Unis il n'y a pas de bons catholiques, ni d'honnêtes protestants. Il y en a heureusement beaucoup. Mais ceux-là n'ont pas l'esprit américain. Ils peuvent se croire, et ils sont de fait, d'aussi bons et de meilleurs patriotes que les autres; mais, ils n'ont pas l'esprit national; ils ne sont pas *américanisés*. En s'américanisant, ils gardent encore, pour quelque temps, l'étiquette catholique ou protestante; mais, ce n'est plus qu'une pure forme extérieure, qui n'a aucune influence sur la direction de la vie; la religion du Dieu Dollar devient leur seule règle de conduite, et ils ne tardent pas à se débarrasser de l'étiquette religieuse, inutile et encombrante, surtout quand c'est l'étiquette catholique. Ne cherchez pas d'autre cause aux millions d'apostasies qui se produisent aux Etats-Unis parmi les émigrants catholiques, ou leurs descendants immédiats.

UN SAUVAGE.

Conte local et véridique

(*Suite de la 2e page*)

question: l'Association d'Education d'Ottawa nous pardonnera bien d'avoir pigé un peu fort dans sa littérature :

A petition to the Council of the Municipality of Arborfield (Sask.), re a circular from the Municipality of Shamrock (Sask.)

Whereas, it has come to the knowledge of the undersigned that your council was to take a decision upon the endorsement or the disapproval of a circular from the Municipality of Shamrock (Sask.) affecting the rights and interests of 2,000,000 of British Subjects of French origin, living in the Dominion of Canada.

Whereas, we the undersigned ratepayers and residents of Arborfield, are deeply interested in the vote your Council shall take on the matter.

Whereas, "the act of oppression which more than any other, goes home to a man's breast, is that he should be deprived of the consolation of learning, speaking and reading the language that his mother taught him."

Whereas, "the child belongs to the parents and not to the state, and the parents should have a voice in the education of their children, after they have reached the school age as well as before".

Whereas, "the fundamental error in dealing with foreign schools which must be held rsponsible for many of their shortcomings, has been the assumption that they must be taught exclusively in English".

Whereas, "we British Subjects of French origin cherish our own language lovingly, and wish our children to love it and be educated in it".

Whereas, "we know it will be for their interest to be familiar, with the English language and to be well educated in it".

Whereas, forty-six per cent of the Welsh people, speak Welsh and receive instruction in the Welsh language.

Whereas, over six hundred thousand Irish people speak the Irish language, while the Irish language is compulsary for matriculation into and graduation from the national University of Ireland.

Whereas, two hundred thousand Scotch people speak Gaelic and have schools in which the Gaelic language is taught.

Whereas, English and French are compulsory in the Channel Island as well as English and Italian in Malta and English and Dutch in South Africa.

Whereas, it would be an insult to place the pioneers of this countian and the heroes of Chateauguay and Chrysler's Farm to the rank of the Pariah's of the Empire.

Whereas, there are only three countries in Europe which possess the one language system viz' Greece, Portugal and Denmark.

Whereas, there is not a word in the Confederation Act of British North America to back up the attempt made to consider the Province of Quebec as an Indian Reserve, limiting the effects of the above Act to geographical limits rather than to the class of people that were a party to the agreement.

Whereas, the circular sent out by the Municipality of Shamrock (Sask.) goes a step farther as it implies the abolishment of the teaching of the French language throughout the whole Dominion, thus attacking the rights of over 2,000,000 of His Majesty's Subjects.

Whereas, "we shall remind those who are striving to proscribe the use of the French language in our Schools that the unjust treatment which the Ontario minority is word receiving, at the hands of the majority, as well as the tyrannical oppression of which the Municipality of Shamrock seeks the enforcement throughout the Dominion have not prevented the French-Canadians, nor will they prevent them in the future from so discharging their duties and obligations to Canada and the Empire."

Whereas, "the Franco-British Inter-Parliamentary Committee beleives that the alliance of the British and French people will be cemented by a more thorough knowledge on the part of each people, of the mind and literature of the other, and express the conviction that the teaching of French and English languages respectively should be as far as possible encouraged and developed in both countries, and commands this subject to the prompt and earnest consideration of the educational authorithies and of the teachers of France and in the United Kingdom."

Whereas, the French-Canadians as a [illegible] are well aware of the fact that such present [illegible] upon their rights in connection with their language will soon be followed by attacks upon their rights in connection with their religion.

Whereas, France and England are presently engaged in a fierce and common struggle for the maintenance of the rights and dignity of small nationalities, and it is not becoming that such rights and dignity should be oppressed in their colonies beyond the seas.

We, the undersigned petition your Council to decline any participation in the movement of oppression of which the French race is the victim throughout the Dominion and reject the invitation of the Municipality of Shamrock to back up the same tyrannical movement against the rights of the French language in this country.

Un silence de mort termina la lecture de cette pétition. Aucun commentaire ne fut fait... même ceux qui ne pouvaient approuver respectèrent.

Et ceci décide du sort de la circulaire de la Municipalité le Shamrock. Elle est encore là sur la table d'opérations, la pauvrette ... Une nouvelle maladie de langueur la dévore: le "next meeting." Trois fois les docteurs l'ont oscultée, trois fois ils l'ont condamnée... *Requiescat in pace*.

* * *

Electeurs d'Arborfield, toute histoire bonne et vraie doit finir par une morale que chacun doit tirer.

Voici la mienne:

Nous devons à M. Favreau une réélection par acclamation au prochain terme, la chose est entendue: et la chronique de notre cercle local lui consacrera une de ses pages les plus glorieuses.

A M. le préfet et à son secrétaire nous tiendrons compte de l'esprit de tolérance et de sympathie qu'ils ont bien voulu nous montrer. Qu'ils sachent que nous ne recherchons ni l'argent, ni les places, mais plutôt la justice et l'honneur.

Quant aux autres membres du conseil, je crois qu'Arborfield compte assez de gens qui ont "du Favreau et du Lebel dans le sang" pour en guérir quelques-uns du virus de la tyrannie que leur a communiqué la puce fanatique de dame "Shamrock Municipality".

LE SERIN.

LA GUERRE

La lutte dans les Balkans

L'intérêt principal de la guerre est actuellement en Macédoine grecque et sur le front austro-roumain.—Les Anglais et les Français poursuivent leurs succès sur le front occidental.

MERCREDI 6 SEPTEMBRE

Dans les Balkans.—Dans la région du Lac Doiron et la Rivière Struna, les combats d'artillerie deviennent de plus en plus violents. Il n'y a pas eu d'attaque d'infanterie.

En Roumanie.—Les Bulgares et les Allemands ont été repoussés dans leur essai d'invasion de la Roumanie.

Des transports de troupes russes débarquent en ce moment dans le port roumain de Constansa pour aider les Roumains contre les Bulgares.

Au nord et nord-ouest. les Roumains continuent d'avancer dans la Transylvanie. Ils ont capturé 500 wagons de denrées.

Sur le front russe.—L'officiel de Berlin admet que les troupes du Czar ont forcé à la retraite les troupes de l'Archiduc Charles entre la Zlota-Ripa et le Dniester.

Dans la région de la Gorodenka inférieure les Russes ont enregistré un succès important et ont capturé 4.500 soldats ennemis dont 2.000 allemands.

Sur la Somme.—Les Français, en deux jours de combats, ont pris 6.550 prisonniers, 36 canons, dont 28 de gros calibre: ils ont avancé sur un front de 13 milles de long et un mille de profondeur. On estime à 50,000 les Allemands mis hors de combat.

Pour les Anglais. la bataille continue furieuse, entre le bois et le village de Combles. Les Anglais ont pris le bois de Leuze. Les Alliés maintiennent intactes les positions que leur a assuré leur brillante victoire.

JEUDI 7 SEPTEMBRE

Sur le front russe.—Les Russes bombardent la ville galicienne de Halicz, 60 milles au sud-ouest de Lemberg. Ils ont fait 560 prisonniers hier.

En Roumanie.—Les Roumains ont pris le défilé de Gyerya Ditro-Orsova avec 7 canons, nombre de mitrailleuses et de munitions. Mais ils ont perdu 20,000 hommes et 100 canons comme conséquence de la prise de Turtukan par les Allemands et les Bulgares.

Sur la Somme.—Les Allemands ont essayé de regagner Leuze à la faveur de la nuit, mais ils ont été repoussés. La bataille se poursuit très acharnée autour de Ginchy. L'Artillerie est très active des deux côtés.

On prévoit le jour où Combles et Péronne vont tomber aux mains des Français, dont l'avance menace ainsi la pointe des lignes allemandes sur Noyon.

Les Français ont repoussé des attaques allemandes sur Belloy-en-Santerre, au sud de Barleux et sur Chilly. L'aviation joue un grand rôle dans les attaques sur la Somme.

A Verdun.—Après une brillante préparation d'artillerie les Français ont pris d'assaut les fortifications allemandes entre Vaux-Chapitre et Chenois sur un front d'un mille. La ligne entière de tranchées est aux mains des Français avec 250 prisonniers et 10 mirailleuses.

VENDREDI 8 SEPTEMBRE

En Roumanie.—Les Bulgares qui jusqu'ici. sans aucune opposition, pour ainsi dire, ont pu remporter des succès dans le Dobrudja se voient attaqués maintenant par les Russes qui débarquent d'innombrables troupes à Constanza.

La bataille se poursuit sur tout le front mais particulièrement autour de Turkutan et Baljik, que les Bulgares détiennent.

De leur côté, les troupes roumaines d'invasion ont occupé Frsova, ville Hongroise sur le Danube.

Les Autrichiens retraitent devant un mouvement enveloppant des Roumains à l'ouest d'Olah-Tophitza, sud-ouest de Dorna Watra.

Sur le front russe.—Les troupes du Czar continuent leur forte pression autour de Halicz qui brûle sous les obus russes.

Berlin et Vienne admettent également que les Allemands on retraité entre la Slota-Lipa et le Dniester. Hier les Russes ont fait 5,645 prisonniers autour d'Halicz.

Sur le front de la Somme.—L'officiel français fait connaître l'inutilité des efforts allemands pour regagner le terrain perdu par eux ces jours derniers. Le combat a été particulièrement dur entre Vermandovillers et Chaulnes et s'est étendu jusqu'à Berny. De même à Verdun pour le terrain conquis entre Vaux-Chapitre et Chenois.

Sur le front italien.—Les Autrichiens ont attaqué les lignes italiennes sur Civaron dans la vallée Sugana. mais l'attaque a tourné à leur désavantage.

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

En galicie.—Les forces teutonnes ont dû céder au nord-ouest de Kapul dans les Carpathes sous la pression ininterrompue des Russes.

Au sud de Baranoff, les Russes ont pris d'assaut toute une série de sommets. Ils ont cueilli 500 prisonniers et des batteries de canons abandonnés.

Sur la rivière Varajuvka. vers Halicz une bataille acharnée se poursuit.

Dans le Dobrudja.—Des torpilleurs russes bombardent Baljik et ont coulé 21 chalands de ravitaillement pour les Bulgares.

Sur le front de Salonique.—On annonce que les Serbes ont pris l'offensive sur le lac Ostrovo hier. La cannonade continue autour de Doiran. On dit qu'un régiment bulgare s'est révolté et que les meneurs ont été fusillés.

Le feront-ils—Des rumeurs continues nous annoncent que les Allemands vont raccourcir leurs fronts de bataille en se retirant sur des positions fortifiées en Belgique ou en Pologne.

LUNDI 11 SEPTEMBRE

Dans les Balkans.—Une fois de plus on annonce que les troupes anglaises ont repris l'offensive sur la Rivière Struna. Elles ont réussi à passer cette rivière à 10 milles à l'est de Salonique et ont attaqué les villages de Nevolven et Karabyades.

L'on considère comme certain aussi que les Serbes ont repoussé les Bulgares dans la région du Lac Ostrovo, où ils continuent d'attaquer.

Les Français marchent a travers la vallée du Vardar sur le lac Doiron. Pour la première fois l'action semble générale de la part des alliés.

Kavala est bombardé par 2 monitors et un croiseur russes. La cavalerie a occupé plusieurs points sur la frontière bulgare et l'on dit que les Bulgares évacuent Varna en ce moment.

En Roumanie.—D'après les nouvelles de Berlin, les Bulgares et les Allemands ont occupé Silistria dans le Dobrudja. Il semble que leur but est de couper le chemin de fer de Bucharest à Constanza.

En Hongrie, les Roumains occupent Banat et forcent les Roumains à la retraite.

Sur le front de la Somme.—Le village de Gynchy a été pris par les Anglais.

Les Allemands ont contre-attaqué cinq fois entre Soyecourt et Chaulnes. Aucune de leurs contre-attaques n'a réussi.

MARDI 12 SEPTEMBRE

Sur la Somme.—Les Allemands admettent officiellement la perte de Gynchy. Ils ont essayé de regagner leurs positions à l'est de Belloy-en-Santerre. Par ailleurs il y a des combats d'artillerie comme à l'ordinaire.

En Roumanie.—Une manœuvre importante se dessine en Roumanie comme le début d'une campagne pour reconquérir la Serbie. C'est l'avance des Russes et Roumains d'Orsova en Serbie. Ils ont déjà capturé Negotin, 7 milles en Serbie.

En Macédoine.—L'offensive est favorable aux Alliés. Les Français remportent leur succès au nord de Majabad où ils ont pris 2 milles de tranchées bulgares. De leur côté les Anglais continuent de se rendre maîtres de la rive gauche sur la rivière Struna.

Les Bulgares évacuent Kavala.

Dans le Dabruja.—Les Allemands annoncent leur intention de s'avancer le long du Danube et de menacer ainsi Bucarest. Mais les Russes attaquent à Dobric et ils enregistrent déjà un certain succès.

Dans les Carpathes.—Les Russes ont pris le Mont Kapul et plusieurs défilés. Près de 1,000 prisonniers et quantité de matériel ont été recueillis par les Russes.

Elections en Colombie

Les élections provinciales ont lieu aujourd'hui en Colombie Anglaise. Le peuple aura à choisir entre le ministère conservateur Bowser et le parti libéral dirigé par H. C. Brewster. La campagne électorale a été très ardente.

Mouvement de l'A.C.F.C.

L'esprit de parti en baisse

On trouvera dans ce numéro une "lettre au Patriote" signée "Canadien" qui fait bonne justice, comme il convient, de l'esprit de parti.

L'auteur de cette lettre—il est à peine besoin de le dire,—est un de nos amis, membre actif et convaincu de l'A. C. F. C. Il se refuse, par modestie, à ce que nous fassions connaître son nom, mais nous pouvons dire qu'il vient, en même temps, de donner sa démission comme secrétaire de l'association libérale de la ville où il réside. Voilà un geste qui l'honore et qui sera, croyons-nous, d'un bon exemple.

C'est l'un des résultats les plus clairs obtenus jusqu'ici par notre Association que cette tendance de plus en plus marquée à se détacher des partis politiques.

L'état civil en français

L'un des buts principaux de l'A. C. F. C. est la sauvegarde de la langue française et la revendication de ses droits, au besoin. Nous nous sentons donc tout à fait à l'aise pour signaler ici un point précis sur lequel notre langue est injustement méconnue et la nécessité qui s'impose d'y porter remède.

Il s'agit de l'enregistrement de l'état civil (vital statistics), c'est-à-dire des naissances, mariages et décès. Le gouvernement provincial fournit à cet effet des formules qui doivent être remplies, suivant le cas, par le père de l'enfant, le prêtre officiant ou le gardien du cimetière. Or ces formules sont rédigées en anglais seulement. La chose est d'autant plus étrange qu'il s'agit de renseignements précis et assez compliqués, capables de dérouter ceux qui ne sont pas très familiers avec la langue de Shakespeare. La formule de l'enregistrement d'un mariage ne comprend pas moins de dix-huit questions.

Pratiquement, dans nos centres ruraux, c'est le clergé qui se trouve à remplir gratis pro Deo *les fonctions de secrétaire de l'état civil. La loi prévoyant une amende de $50 pour le père qui néglige de faire enregistrer la naissance de son enfant, on comprend que le curé de la paroisse prenne sur lui d'écarter de ses ouailles une aussi lourde pénalité. Mais ceci n'est pas une raison suffisante pour justifier des formules unilingues. Au contraire. Le clergé catholique de cette province étant en très grande majorité d'origine française, les simples convenances exigent, quand on requiert de lui un service, qu'on le fasse dans la langue qui est la sienne et qui a des droits dans ce pays.*

Nous voulons croire que l'attention du gouvernement de Régina n'a jamais été attirée sur cette question, sans quoi il se serait certainement empressé de réparer cette lacune regrettable.

Notre devoir est de faire valoir nos justes griefs. Qu'on renvoie purement et simplement les formules unilingues et qu'on demande à la place—poliment, mais fermement—des formules bilingues, comme en ont les autres provinces de l'Ouest.

DONATIEN FRÉMONT,
Chef du Secrétariat.

Gratitudes

Au nom de l'Association, le Comité Exécutif tient à exprimer une fois de plus sa vive gratitude à tous ceux qui ont contribué au succès du Congrès de Willow Bunch, notamment au Comité d'organisation et aux membres de l'Union chorale de Willow Bunch, dont nous aimons à inscrire ici les noms au nombre des bienfaiteurs de l'A. C. F. C.

COMITÉ D'ORGANISATION DU CONGRÈS: président, F. X. Bellefleur; vice-président, C. Angé; secrétaire, H. E. Noël, avocat; trésorier, Alex. Beausoleil, notaire; membres du comité: MM. Jos. Beaulne, M. l'abbé A. Lemieux, Jos. Gagné, François Lemieux, Siméon Ducharme, de St. Victor; M. l'abbé Gendron, de Radville.

MEMBRES DU CHOEUR DE CHANT: Directeur, Arsène Godin, M.D.; Maître Chantre, M. Avila J. Létourneau; Organiste, Mme F. X. Bellefleur; Sopranos, MM. Pierre Campagne, Joseph Duperreault, Avila J. Létourneau; Altos, MM. Siméon Ducharme, Alex. P. Beausoleil, Siméon Rondeau, Adélard J. Ducharme, Alfred Rainville; Ténors, MM. Léon Currat, Arthur Lavallée, Damien Boucher; Basses, MM. François X. Bellefleur, Alphonse Bouvillier, Jean F. Bellefleur, Joseph Beaulne: Pour le plain chant seulement: MM. Donat Rainville, François Lemieux, Joseph C. Gagné, Médéric Gareau, Joseph A. Roy, Osias Bruneau, Benjamin Marchesseault.

On nous permettra de réitérer aussi nos remerciements aux dames qui ont fait les décorations à l'église et à la salle paroissiale; aux religieuses pour leur généreuse hospitalité au clergé; à la St. Jean-Baptiste qui a mis sa salle à la disposition des congressistes; à tous ceux qui ont fourni des automobiles pour transporter les voyageurs de Verwood à Willow Bunch, et à tous ceux qui avaient fait des préparatifs pour donner l'hospitalité aux délégués de la convention.

Le Comité Exécutif de l'A. C. F. C.

WOLSELEY, Sask.

CERCLE DE L'A. C. F. C.

Dimanche 3 septembre, dans l'après-midi, notre salle d'école était bondée de monde. Beaucoup de dames et d'enfants aussi. Les délégués de Montmartre nous arrivent en auto, à temps.

M. P. Dubé préside l'assemblée. Brièvement il nous dit ses impressions du Congrès de Willow Bunch et demande à nos visiteurs d'adresser la parole. Chacun de bonne grâce y va de son petit discours, le tout très intéressant. M. Léveillé ouvre le feu. Toujours fervent patriote, il frappe la note juste. Très habitué à manier la parole en public, il exprime avec force ses convictions et démontre facilement l'importance de l'A. C. F. C. Il est longuement applaudi.

M. Arthur Boyer appuie sur les mêmes idées. Nous ne nous organisons pas pour susciter des haines, mais pour être plus forts lorsqu'il s'agira d'affirmer et de défendre nos droits. Bien que ces deux Messieurs n'aient pas eu l'avantage d'assister au Congrès, ils se montrent parfaitement au courant des questions qui y ont été discutées.

C'est ensuite M. le curé de Montmartre, M. l'abbé Thériault, qui, après avoir refuté avec beaucoup d'à propos deux principales objections que l'on fait pour se tenir en dehors du mouvement de l'Association, encourage les personnes présentes à faire partie du Cercle Local.

M. Côté nous raconte ses différentes expériences qui lui ont démontré la nécessité de l'union. Lui aussi est un de ces convaincus que les obstacles n'arrêtent pas et que la lutte n'effraie pas.

M. Dozois rappelle l'excellente impression qu'il a rapportée du Congrès de Willow Bunch. Il n'y a pas perdu son temps et les notes qu'il a prises là-bas lui permettent de nous intéresser quelques instants.

M. Breton, avec une fermeté très calme, fait un dernier appel au patriotisme. Il compte que Wolseley fera aussi bien que Montmartre. Les deux paroisses devraient fournir un bon nombre de membres à l'Association.

M. Gratton jugeant que les discours ont été assez nombreux se lance dans une belle chanson comique. Il intéresse si bien son monde qu'on lui crie un "encore".

* * *

N'oublions pas de dire qu'après chacun de ces discours, pour mettre dans notre séance un peu de variété, les enfants de l'Ecole Séparée nous firent entendre, à tour de rôle, de belles récitations et des chants qui furent très appréciés de l'auditoire. Plusieurs de ces enfants ont manifesté un véritable talent. Ils se sont tirés d'affaire à merveille et ont fait honneur aux Religieuses qui les ont si bien préparés.

Pour clôturer la séance, M. Dubé fit, en sa qualité de président, les dernières remarques et adressa à nos visiteurs de Montmartre les remerciements qu'ils méritaient. Il demanda ensuite à notre curé de dire le dernier mot. Mot d'encouragement à devenir membre de l'A. C. F. C., à devenir fidèle abonné du *Patriote*, à assister aux réunions du Cercle. M. Maillard brièvement insista sur ces trois points et il le fit de telle sorte que les Dames elles-mêmes avant que les messieurs aient eu le temps de préparer une proposition, demandèrent par la voix de Madame Cyprien St. Cyr secondée par Madame J. Pierre, et la réorganisation parfaite du cercle et les réunions mensuelles régulières.

C'est donc entendu. Pour le mois prochain, nos enfants d'école prépareront de nouveaux morceaux et la réunion sera, nous l'espérons, aussi intéressante et agréable que celle du 3 septembre.

Est-ce que les délégués de Montmartre seront encore des nôtres? Nous le souhaitons. Eux-mêmes doivent le désirer. Leurs bonnes et solides poignées de mains à l'heure du départ, après le souper au presbytère, nous disaient clairement qu'ils avaient apprécié notre réception cordiale et qu'ils nous reviendront.

Dès aujourd'hui

Notre nouvelle commande de primes vient de nous arriver et nous en commençons aussitôt l'expédition. Tous ceux qui nous ont payé leur abonnement ces jours derniers les recevront incessamment. Nous les remercions d'avoir bien voulu nous attendre quelques jours et nous invitons tous ceux qui ne se seraient pas encore mis en règle avec l'administration à le faire au plus tôt, afin de profiter du grand avantage que nous leur offrons.

Abonnez-vous et faites abonner vos amis: c'est le temps.

On veut bien nous dire que le *Patriote*, à 8 pages, est intéressant et instructif de la première à la dernière ligne. Nous le donnons pour *une piastre* seulement, et nous vous donnons trois belles primes en plus: c'est pour rien.

Nous nous croyons en droit de dire que nous faisons notre part pour la défense de la cause catholique et française, et nous aimons à croire que tous nos lecteurs se feront un devoir de nous aider en faisant une active propagande dans leurs milieux respectifs. Merci d'avance à ceux qui dès aujourd'hui prendront la décision de se mettre résolument à l'oeuvre. L'union fait la force.

Travailler à la diffusion d'une œuvre de presse franco-catholique, c'est faire œuvre d'apostolat et de patriotisme pratique. Tout ce que nous voulons, c'est que le journal pénètre dans tous les foyers, qu'il grandisse et prospère pour faire encore plus de bien.

LE PATRIOTE DE L'OUEST.

Ça et là

Sir Georges Foster, ministre du commerce, a fait un séjour de deux mois en Angleterre. Parlant dimanche soir à Saskatoon, il déclara que l'armée anglaise n'a commencé à donner sérieusement que depuis un mois et demi. Avant cela, elle n'était pas prête, il a fallu deux ans pour l'organiser. La guerre peut durer longtemps. "S'il devient nécessaire, ajouta-t-il, d'avoir plus d'hommes pour sauver l'Empire et que ceux-ci ne veuillent pas s'enrôler volontairement, il faudra suivre en Canada l'exemple de la Grande Bretagne". C'était dire clairement: il faudra en venir à la conscription. Et pendant ce temps, d'autres ministres, ailleurs, protestent hautement que jamais la conscription ne sera établie au Canada. Qui croire? Très probablement la logique des faits et des causes que l'on a posées.

* * *

Le maire de North Battleford nie catégoriquement les avancés d'un certain M. Knowles, publiés dans plusieurs journaux de la Colombie Anglaise et allant à dire que les affaires ont diminué de 25 pour cent depuis que les buvettes sont supprimés en Saskatchewan. C'est tout le contraire qui est vrai, dit-il.

* * *

Au camp de concentration de Vernon, C. A., un certain nombre de prisonniers, rusés comme des renards en cage, occupèrent leurs loisir à se creuser un passage sous la boite à pain... Ils se sont échappés à la barbe des gardiens, qui ne découvrirent le truc que beaucoup trop tard.

Les listes électorales dans les districts ruraux

L'inscription des électeurs, qui vient de se faire dans toute la province pour les villes de mille habitants et au-dessus, ne s'appliquait pas aux électeurs des districts ruraux: mais nos lecteurs ont besoin de savoir comment se dresse la liste électorale dans ces endroits.

Un énumérateur est nommé qui fait une liste de tous les électeurs dûment qualifiés dans la division. Il doit faire trois copies de cette liste et mettre les noms par ordre alphabétique. Huit jours au moins avant le jour d'élection, il doit poser deux copies de cette liste dans un endroit bien visible, avec un avis indiquant le lieu et l'heure où les électeurs pourront le trouver durant quatre jours consécutifs. Le dernier de ces jours sera le troisième jour avant l'élection, entre 9 hrs et 6 hrs.

Tout électeur dont le nom ne figure pas sur la liste peut l'y faire apposer en justifiant de son droit de vote et tout nom indûment inscrit peut être rayé jusqu'à deux jours avant l'élection.

Même l'électeur dont le nom n'est pas sur la liste peut voter en en faisant la demande à l'officier-rapporteur de la division, le jour de l'élection, et en prêtant serment à cet effet.

Un bon prix pour ce char de blé

Un char de blé, venant de Travers, Alta., contenant 1920 minots de blé No. 1, s'est vendu, à Winnipeg, $1.56 le minot et a rapporté au propriétaire le joli montant de $2,708.56.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest" No. 5

A LA DERNIERE HEURE

Par A. de POISSIEU

(Suite)

III

La santé de Monsieur Escars avait beaucoup décliné depuis tous ses revers.

Extérieurement l'ancien usinier avait changé beaucoup: sa taille s'était entièrement courbée, comme un arbre qu'a brisé l'orage; ses cheveux avaient blanchi avant le temps, neige précoce, semée par les soucis et les déceptions.

Vainement, le pauvre homme avait cherché un emploi lucratif: à son âge, on trouve difficilement, et quand à l'obstacle créé par les ans, il faut ajouter celui de la santé, on peut ajouter qu'on ne trouve pas. C'est ce qui était d'ailleurs arrivé.

Et c'était dur, pour Escars, habitué à l'activité de toutes les heures, de vivre ainsi dans l'inaction, tandis qu'autour de lui, les siens travaillaient sans relâche, et subvenaient à tous ses besoins.

Il remarquait aussi que sa femme, sa vaillante compagne, pâlissait, maigrissait, se voûtait... Le changement de vie avait été radical, et Madame Escars devait travailler du matin au soir, sans repos.

Tout ceci minait le malheureux et contribuait à détruire sa santé déjà si chancelante.

Un soir Madeleine était rentrée plus tôt que de coutume, elle trouva son père très agité, le visage en feu.

Effrayée, elle prit la main de Monsieur Escars: cette main était brûlante.

—Voulez-vous que je prépare votre lit, papa, demanda-t-elle, en promenant ses doigts légers sur le front du malade:

—Oh! oui! je me sens si faible, j'ai besoin de repos!...

Madeleine fit diligence: en quelques minutes tout était prêt, et tandis qu'elle faisait chauffer l'eau pour une tisane, Monsieur Escars s'était couché.

Dès le retour de Madame Escars et de Georges, [illegible] le Médecin: la fièvre semblait croître en violence et Madeleine, [illegible], regardait sa mère avec inquiétude: "Qu'est-ce que [illegible]?"

A la [illegible] des deux femmes une même pensée, au premier instant avait surgi: [illegible] avant tout l'âme [illegible] ramener à Dieu, et si aucun espoir n'était laissé du côté terrestre, il fallait du moins que les Sacrements ouvrissent pour elle les portes du Paradis.

Comme l'arrivée du médecin était impatiemment attendue!... Il était facile de voir que le danger, s'il existait, n'était pas immédiat, mais il pouvait être là quand même, et c'est ce qu'il fallait savoir.

A chaque bruit, si léger fût-il, Madeleine courait à la porte de l'appartement et prêtait l'oreille.

Combien de fois fut déçue son attente! Mais enfin, aux étages inférieurs elle reconnut la voix de son frère:il n'était pas seul!

Qu'il parut long cet examen du Docteur! Les minutes étaient lourdes! Qu'allait-il résulter de l'auscultation?

Le vieux praticien ne donnait aucune explication: de temps à autre, il se tournait vers Madame Escars ou vers sa fille et posait une question brève, propre à l'éclairer dans son diagnostic.

Enfin, il demanda une plume et rédigea une longue ordonnance:

—Je reviendrai demain matin, dit-il.

Madeleine le reconduisit à la porte:

—Eh! bien! Docteur! demanda-t-elle anxieuse: est-ce grave?

—Une fluxion de poitrine qui s'annonce très violente, ma pauvre enfant!

—Pas d'espoir? hasarda Madeleine, d'une voix étranglée par l'angoisse.

Le médecin ébaucha un geste vague:

—Tant qu'on vit, il y a de l'espoir dit-il... si nous pouvons le soutenir pendant les neuf jours qui vont suivre, il sera vraisemblement sauvé... mais...

—Mais quoi? Docteur...

—Mais je n'aime pas donner aux familles des espérances que je ne partage pas moi-même... je puis vous paraître un peu brutal, mon enfant, mais j'accomplis, il me semble, mon devoir, pour le cas où vous auriez quelques dispositions à faire prendre à votre père ... Son tempérament a été très ébranlé par des secousses successives, il lui est plus difficile qu'à un autre, maintenant, de lutter contre la maladie...

Madeleine réunissait tout son courage pour ne point laisser éclater son chagrin: oh! certes, il lui avait fait bien mal, le docteur, par sa révélation soudaine, mais elle lui savait un gré immense d'avoir si franchement parlé:

—Merci, docteur, dit-elle, vous avez bien fait de me dire tout cela!

Quand elle eut refermé la porte de l'appartement, elle resta un moment immobile dans l'antichambre: autour d'elle tout semblait tourner: son père, son pauvre père qu'elle aimait tant, malgré tout... Allait-elle donc le perdre?

Alors revint à son esprit l'insinuation du docteur: "Si vous avez quelques dispositions à prendre!"

Des dispositions, certes! Ah! faire venir un prêtre, un prêtre qui guérirait cette âme malade, qui lui rendrait l'amitié de Dieu par la confession, qui la fortifierait par le sacrement de l'Extrême-Onction! Comme il avait besoin de ces secours religieux, son père, ce pauvre égaré qui, depuis tant d'années, reniant sa foi et ses pratiques religieuses avait combattu avec les ennemis de l'Eglise! Voudrait-il seulement? voudrait-il recevoir le prêtre? S'il allait refuser, mon Dieu! Quel chagrin ajouté à tant d'autres: car, si voir mourir les siens est une douleur immense, cette douleur est triplée quand ils meurent dans l'impénitence et le mépris de la grâce!

A la pensée qu'il faudrait demander à son père de recevoir les derniers sacrements, Madeleine trembla: Aurait-elle ce courage? elle ferma un instant les yeux et, en esprit, vit la scène... elle frémit. Mais l'hésitation fut courte: un chrétien peut-il reculer devant un tel devoir dont une *éternité dépend?*

—Lâche, lâche que je suis, murmura-t-elle.—Oui, ce courage, avec la grâce de Dieu, je l'aurai! Comme ce serait mal aimer mon père que de regarder seulement la vie présente sans songer au réveil qu'il aurait, là-haut, vis-à-vis de Dieu, si nous le laissions mourir sans prêtre, sans pardon.

Madeleine tomba à genoux: elle avait besoin de prier, d'attirer sur elle la force et la lumière pour mieux toucher le cher malade et le convaincre...

Le front dans ses mains elle pleurait, offrant sa douleur à Dieu, dans une ardente supplication, oubliant ainsi les minutes qui passaient.

Ces minutes paraissaient longues, bien longues à Mme Escars, et à Georges qui attendaient le retour de la jeune fille pour "savoir!"

Anxieux, dévorés d'inquiétude, ils vinrent, pensant que le docteur peut-être était encore là.

En pénétrant dans l'antichambre ils aperçurent Madeleine, toujours à genoux, le visage inondé de larmes. Ils comprirent la gravité de la situation, mais ils voulaient des détails, connaître tout ce que le docteur avait dit.

Rendue à elle-même par l'arrivée de sa mère et de son frère, Mlle Escars se leva.

Mot à mot, à travers ses pleurs, elle redit sa conversation de tout à l'heure, sans omettre, bien entendu, la phrase qui l'avait mise en présence de son devoir: "Si vous avez quelques dispositions à lui faire prendre..."

—Il faudra lui parler, toi, Madeleine, dit Mme Escars... c'est toi qui, auprès de lui, réussiras le mieux; dans ses plus vifs instants de colère, ta présence l'a toujours adouci...

Ce n'est pas que je me dérobe, ajouta-t-elle vivement, craignant que ses enfants ne la crussent lâche devant cette mission d'apostolat:

(A suivre)

—o—

GRAVELBOURG, Sask.

—Les sœurs de Jésus-Marie ont ouvert leur pensionnat le 5 septembr. Aux parents de se faire un devoir strict d'envoyer assidûment les enfants à l'école. C'est le seul moyen d'avoir un bon résultat à la fin de l'année scolaire.

L'hiver dernier, pour accommoder nos religieuses notre curé leur avait cédé sa maison, et lui avait dû prendre refuge dans la vieille maison d'école. Voilà le dévouement de nos prêtres de l'ouest.

Avant que le couvent soit bâti nos institutrices religieuses habiteront la maison de M. Jacob Maillot, et M. le curé reprend possession de sa maison.

—A l'occasion de la 10e année de prêtrise de notre bon et dévoué curé, les jeunes gens de la ville lui ont présenté une petite adresse et comme un léger témoignage de reconnaissance, une magnique pendule lui a été offerte.

—La St. Jean-Baptiste prépare une soirée dramatique et musicale. A cette occasion, les délégués à la convention de Willow Bunch feront leur rapport. Nul doute que tous les Canadiens de Gravelbourg se feront encore le plaisir de venir encourager notre jeunesse et surtout prendre connaissance du résultat des travaux du dernier congrès.

—Sont de retour d'une promenade dans l'Est; MM. A. Mailbot, J. Hamelin.

—Le conseil de la ville vient de prendre la décision de compléter la pose des trottoirs dans la partie nouvelle de la ville.

EMPRUNT DE GUERRE

DOMINION DU CANADA

Emission de $100,000,000 d'obligations 5% échéant le 1er octobre 1931.

REMBOURSABLE AU PAIR À

OTTAWA, HALIFAX, SAINT-JEAN, CHARLOTTETOWN, MONTRÉAL, TORONTO, WINNIPEG, RÉGINA, CALGARY, VICTORIA.

INTÉRÊT PAYABLE SEMESTRIELLEMENT LES 1er AVRIL, 1er OCTOBRE.
PRINCIPAL ET INTÉRÊT PAYABLES EN OR.

PRIX L'ÉMISSION 97½

UN SEMESTRE ENTIER D'INTÉRÊT SERA PAYÉ LE 1er AVRIL 1917.
LE PRODUIT DE L'EMPRUNT SERA EMPLOYÉ POUR LES FINS DE LA GUERRE SEULEMENT.

LE MINISTRE DES FINANCES offre par les présentes, de la part du gouvernement, les obligations ci-dessus mentionnées pour souscription à 97½, payables comme il suit:—

10 pour cent avec la demande.		
30	"	le 16 octobre 1916,
30	"	le 15 novembre 1916.
27½	"	le 15 décembre 1916.

L'émission totale des obligations de cet emprunt sera limitée à cent millions de dollars, non compris (s'il en est offert) le montant représenté par la remise des obligations acceptables comme équivalent d'espèces aux termes du prospectus de l'Emprunt de guerre du 22 novembre 1915.

Les versements peuvent être payés en plein dès le 16 octobre 1916 ou à la date de l'échéance des versements ultérieurs, et profiteront d'un escompte au taux de quatre pour cent par an.

Les versements se feront au crédit du Ministre des Finances, au bureau de toute banque à charte au Canada.

Le défaut de faire les versements à l'époque fixée rendra les versements antérieurs sujets à la confiscation, et l'attribution faite à l'annulation.

Les demandes, accompagnées d'un dépôt de dix pour cent du montant souscrit doivent être transmises par l'entremise d'une banque à charte. Tout comptoir d'une banque à charte au Canada recevra les souscriptions et émettra un reçu provisoire.

Cet emprunt est autorisé sous le régime d'une loi du parlement du Canada et le principal ainsi que l'intérêt constituent une charge au Fonds du revenu consolidé.

Des formules de demandes peuvent être obtenues de toute succursale de toute banque à charte au Canada, et au bureau de tout sous-receveur général au Canada.—

Les souscriptions doivent être pour des multiples entiers de cent dollars.

Dans le cas où la demande ne sera acceptée que pour partie, l'excédent du dépôt sera appliqué sur le versement du montant dû pour le versement d'octobre.

Des certificats provisoires de souscription (scrip) soit non négociables, soit au porteur, suivant le choix qu'aura fait le souscripteur d'obligations enregistrées ou au porteur, seront émis après la répartition, en échange des certificats provisoires.

Lorsque ces certificats provisoires (scrip) auront été payés en entier et que le paiement y aura été endossé par la banque qui reçoit l'argent, ils pourront être échangés après l'émission, pour des obligations avec coupons attachés, payables au porteur ou enregistrées quant au principal, ou pour des obligations entièrement enregistrées sans coupons, suivant la demande faite.

La livraison des certificats provisoires (scrip) et des obligations se fera par l'entremise des banques à charte.

L'émission sera exempte des taxes—y compris la taxe sur le revenu—imposées par toute législation édictée par le parlement du Canada.

Les obligations avec coupons seront émises en dénominations de $100, $500, $1,000. Les obligations enregistrées, sans coupons, seront émises en dénominations de $1,000, $5,000, ou tout multiple autorisé de $5,000.

L'emprunt sera remboursé à échéance au pair au bureau du ministre des Finances et Receveur général à Ottawa, ou au bureau du sous-receveur général à Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary ou Victoria.

L'intérêt sur les obligations entièrement enregistrées sera payable par chèque, qui sera remis par la poste. L'intérêt sur les obligations avec coupons sera payé contre la remise des coupons. Les chèques et les coupons seront payables sans frais de change à toute succursale de toute banque à charte au Canada.

Contre paiement de 25 sous pour chaque nouvelle obligation émise, les porteurs d'obligations entièrement enregistrées, sans coupon, auront le droit de les convertir en obligations de la dénomination de $1,000, avec coupons, et les porteurs d'obligations avec coupons auront le droit de les convertir en obligations entièrement enregistrées de dénomination autorisée sans coupons, en tout temps sur demande faite par écrit au Ministre des Finances.

Les registres de l'emprunt seront tenus au ministère des Finances, à Ottawa.

Une demande sera faite en temps utile pour inscrire cette émission aux Bourses de Montréal et de Toronto.

Il sera accordé aux courtiers reconnus d'obligations et de valeurs une commission d'un quart d'un pour cent sur les répartitions faites à la suite de demandes qui portent leur timbre avec l'entente, toutefois, qu'il ne sera pas accordé de commission sur les règlements faits par la remise d'obligations émises aux termes du prospectus de l'Emprunt de guerre du 22 novembre 1915. Il ne sera pas payé de commission sur les demandes faites sur des formules non imprimées par l'Imprimeur du Roi.

Les listes de souscriptions seront closes le ou avant le 23 septembre 1916

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, le 12 septembre 1916.

Pour les Cultivateurs.

La paille rouillée et sa valeur nutritive

La question de la rouille se maintient au premier plan de l'actualité et suscite partout beaucoup d'intérêt.

Dans notre étude générale sur cette maladie, il y a quinze jours, nous laissions entendre que la paille rouillée, dans notre opinion, n'était pas nuisible aux animaux. Or, en réalité, elle se trouve supérieure en valeur nutritive, à la paille saine, et c'est ce que nous avons indiqué dans une brève note, la semaine dernière.

Un de nos lecteurs de Meyronne, cultivateur d'expérience, nous écrit pour corroborer cette opinion et nous en fournit une explication rationnelle. Voici son intéressante communication :

Meyronne, Sask., 5 sept. 1916

Monsieur le directeur,

Dans votre dernier numéro du *Patriote de l'Ouest*, votre rédacteur agricole dit de la paille de blé rouillée: *"Nous ne croyons pas qu'elle soit nuisible aux animaux"*. Pour le bénéfice de vos lecteurs, voulez-vous me permettre d'ajouter les quelques remarques suivantes:

En 1904, la province du Manitoba avait été, comme cette année, très affectée par la rouille. A l'automne, on envoya au chimiste du Dominion, à Ottawa, différents échantillons de paille rouillée et non rouillée. Le résultat de l'analyse, faite avec les plus minutieuses précautions par M. Shutt, chimiste, fut que la paille rouillée contenait trois fois plus de protéine que la paille non rouillée et que, par conséquent, la paille rouillée est de beaucoup supérieure, en aliments nutritifs, à celle qui ne l'est pas.

Comment expliquer cela ? D'une façon assez simple, à moins d'avis contraire. La rouille produit sur le blé ce que la faucheuse produit sur l'herbe: elle arrête le transport de la sève de la tige à l'épi. Si vous coupez une tige de foin encore verte, vous avez un foin beaucoup meilleur que si vous la coupez quand elle est mûre. Quel est le cultivateur qui ne sache pas cela? Or pour la même raison, les éléments nutritifs étant arrêtés dans la tige par la rouille, ce qui fait que les grains du blé, faute de nourriture, restent petits, il en résulte que la paille rouillée est plus nourrissante que celle qui ne l'est pas.

Maintenant, cette paille est-elle digestible? Je laisse à d'autres le soin de répondre, n'ayant pas d'expérience en cette matière. Mais, en tout cas, avant de brûler leur paille, il me semble que les fermiers devraient faire tous leurs efforts pour en tirer le meilleur parti possible.

Si quelqu'un a de l'expérience à ce sujet, voudrait-il avoir l'obligeance d'en faire profiter les autres?

UN FERMIER DE MEYRONNE, SASK.

———:o:———

Distribution de grain et de pommes de terre de semence par les Fermes Exuérimentales de l'Etat 1916-1917

Conformément aux instructions de l'honorable ministre de l'Agriculture, il sera fait, au cours de l'hiver et du printemps prochains, des distributions de semences de grain et de pommes de terre de qualité supérieure, aux cultivateurs canadiens. La ferme expérimentale centrale d'Ottawa fournira les échantillons suivants: blé de printemps (à peu près 5 livres), avoine blanche (à peu près 4 livres), orge (à peu près 5 livres), et pois de grande culture (à peu près 5 livres). Les échantillons de pommes de terre (à peu près 3 livres) devront être demandés à la ferme d'Ottawa, pour les provinces de Québec et d'Ontario seulement, et, à certaines fermes annexes, pour les autres provinces. Tous ces échantillons seront envoyés gratuitement par la poste.

Il n'est accordé qu'un échantillon de grain et qu'un échantillon de pommes de terre par chaque ferme. Comme notre réserve de semences est limitée, les cultivateurs feront bien de nous adresser leurs demandes de bonne heure. Probablement en retard seront les demandes reçues après décembre.

Toute personne désirant avoir un échantillon devra écrire (franco) au Céréaliste du Dominion, à la Ferme expérimentale, à Ottawa, pour qu'il lui soit envoyé une formule de demande.

———o———

Le Topinambour

Les topinambours—les "artichauts de Jérusalem" des Anglais qui en sont très amateurs—ne sauraient remplacer les pommes de terre; toutefois la facilité de leur culture, leur rendement considérable et la modicité de leur prix désignent à l'attention de nos cultivateurs ces succulents légumes si peu connus encore au Canada.

Les pommes de terre se vendant à un prix excessivement élevé, on pourrait peut-être lancer sur le marché, avec profit, les topinambours qui poussent à peu près partout, s'accommodent d'un coin de jardin à l'ombre aussi bien que d'un champ ensoleillé et n'exigent comme soins culturaux, qu'un simple binage.

Le topinambour est une grande plante à tiges annuelles, mais vivace par ses pousses souterraines, portant des renflements tuberculeux de forme irrégulière, arrondis, noueux et amincis à leur base. Ces tubercules présentent extérieurement une coloration rougeâtre ou jaune et leur chair blanc jaunâtre possède une saveur sucrée rappelant celle du fond d'artichaud. Ses tiges garnies de feuilles ovales et pointues, rudes au toucher et d'un beau vert foncé, atteignent souvent deux verges de hauteur. Ses fleurs sont jaunes.

Dans la grande culture on plante les topinambours au commencement du printemps.

Après avoir labouré, hersé et fumé convenablement le terrain, on plante les tubercules en lignes espacées d'environ 3 pieds en laissant, entre chaque pied, un intervalle de 1½ pied. On les dispose dans un sillon qu'on enterre à une profondeur de 4 pouces. Il faut environ 25 boisseaux pour emblaver un arpent. Une fois les tiges sorties de terre, on passe la herse, on bine plus tard pour désherber et quand les jeunes topinambours atteignent 8 pouces, on procède à leur butage.

Tels sont les seuls travaux qu'ils exigent jusqu'à la récolte. On arrache les tubercules au fur et à mesure des besoins, car ils se conservent très bien dans le sol, résistent même aux gelées mais pourrissent assez vite, dès qu'ils se trouvent exposés à l'air.

Le rendement des topinambours varie non seulement d'un sol à l'autre, mais selon les conditions climatériques.

Avant de les donner au bétail, on les lave à grande eau, puis on les passe au coupe-racine et on les distribue mélangés à des balles de céréales ou à de la paille hachée. On peut aussi les faire cuire avant de les servir aux porcs, qu'ils engraissent à merveille.

Dans certains pays, vu leur facilité de multiplication, on se contente de planter les topinambours une seule fois et ils se reproduisent plusieurs années de suite. Dans ce cas, on laboure seulement au printemps, une fois l'arrachage terminé; les tubercules restés dans le champ suffisent pour faire pousser de nouvelles tiges. Toutefois, cette méthode de culture n'est pas à recommander, même en temps de guerre, car elle fournit souvent une récolte amoindrie. Agriculteurs et particuliers feront beaucoup mieux de replanter tous les ans.

———o———

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	136
No. 2 nord	132
No. 3 nord	128
No. 4 nord	124
AVOINE	0.35
ORGE	0.40
FOIN la tonne	\$6 à \$7
POMMES DE TERRE le minot	.0.70
BEURRE, la livre	0.25
OEUFS, la douzaine	0.25
BOEUF, la livre	$0.10\frac{1}{2}$
PORC, la livre	0.12
MOUTON, la livre	0.16

(Prix du gros payés au cultivateur)

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	$161\frac{7}{8}$
No. 2 nord	$158\frac{7}{8}$
No. 3 nord	$157\frac{3}{8}$
No. 4 nord	$149\frac{7}{8}$
AVOINE—	
No. 2 C. W.	$51\frac{1}{4}$
No. 3 C. W.	$50\frac{3}{4}$
No. 1 fourrage	$50\frac{1}{4}$
ORGE—	
No. 3	$85\frac{1}{2}$
No. 4	$82\frac{1}{2}$
Fourrage	77
LIN—	
No. 1 N. W. C.	$186\frac{1}{2}$
No. 2 W. C.	$183\frac{1}{4}$

Chronique Locale

La rentrée des élèves à l'Académie de Sion

L'Académie de Sion a repris ses cours réguliers cette semaine. La rentrée des élèves, commencée dès vendredi dernier avec un bon contingent d'anciennes et de nouvelles élèves se continue. Au nombre des nouvelles élèves mentionnons: Mlles Lena Baldis, de Saskatoon; Mary Downley, de Sinnett; Dolorus Beutler, de Nokomis; Blanche Renuart, de Prince-Albert; Laetitia Adams, de Deer Lodge; Myrtle Spence, de Prince-Albert.

Les anciennes élèves ont été agréablement surprises des magnifiques transformations qu'ont subies les bâtisses du couvent au cours des vacances. A l'extérieur le revêtement de briques donne un très bel aspect, et, à l'intérieur, d'importantes améliorations ont été effectuées qui ajoutent encore au confort des pensionnaires. L'établissement est vraiment de premier ordre sous tous rapports.

Mlles Alice et Cécile Turgeon, de Régina, filles de l'honorable Monsieur Alphonse Turgeon, procureur de la Saskatchewan, sont de retour et ont repris leur cours d'études, après un séjour prolongé en Californie dans l'intérêt de leur santé, où les accompagna Mme Turgeon, l'hiver dernier.

Les élèves de cette institution reçoivent une formation supérieure. Le français est enseigné dans toutes les classes avec un notable succès qui mérite félicitations et encouragement.

En visite

Les Sœurs de l'Instruction de l'Enfant Jésus, à l'évêché de Prince-Albert, ont eu cette semaine la visite de leur vénérée Mère Provinciale, Mère Aimée, venue de Vancouver avec deux religieuses, Sr. Eloïde et Sr Anna Maria, qui viennent prêter renfort à la petite communauté de Prince-Albert. Sr Eugénie doit retourner à Vancouver avec la révérende Mère Provinciale.

Retour du Nord.

M. le Dr A. Montreuil est de retour d'un long voyage dans le Nord avec les membres de l'expédition pour le traité avec les Indiens, qu'il accompagnait en qualité de médecin.

L'expédition, qui se composait de quinze personnes, était partie il y a [illegible]. Les principaux points qu'elle a visités sont: Crooked River, Ladder Lake, Ile à la Crosse, Long Portage, Portage la Loche, Lac La Ronge, Lac du Brochet, Lac Caribou. Elle est revenue à Prince-Albert par Le Pas. La distance ainsi parcourue a été d'environ 1,500 milles, dont la plus grande partie en canot.

Les membres de l'expédition ont eu à souffrir de toutes les intempéries imaginables et ont été fort incommodés par les moustiques. Tous sont néanmoins en parfaite santé, y compris notre compatriote le Dr Montreuil qui nous revient avec une mine florissante.

—M. L. P. Granger, représentant de la Compagnie Canadienne de Colonisation, de Régina, est parti mardi pour North Battleford, où il compte passer huit jours. Après un séjour d'une semaine à Prince-Albert, il se déclare enchanté du bienveillant accueil qu'il y a reçu de la population canadienne-française. Il a également fait un voyage à Saint-Louis dont il garde un excellent souvenir.

—Le concert donné vendredi dernier à l'Empress, au profit de la Croix Rouge et du 243e, a eu un succès magnifique qui fait le plus grand honneur aux organisateurs. Nous notons avec plaisir que le mérite principal en revient à une Canadienne-française, Mme Morrier, et que nos compatriotes ont fait excellente figure parmi les artistes qui avaient prêté leur concours. Détail particulier: l'un des numéros les plus goûtés et enlevés avec le plus de brio fut "Gai Paris", qui comportait une quinzaine de figurants et dont les paroles étaient en français.

—On vient de commencer les travaux de terrassement à Saint-Louis pour l'achèvement de la ligne du G. T. P. jusqu'à Prince-Albert. On espère qu'ils vont être poussés activement et que les trains pourront circuler dès cet hiver.

—Les deux pétitions intéressant les contribuables de la Municipalité de Buckland, dont nous avons parlé la semaine dernière, sont déposées au bureau de la municipalité, édifice de la Banque Impériale, où les intéressés sont invités à venir les signer.

Un noviciat pour les Dames de Sion est établi à Prince-Albert

Les Dames de Sion viennent d'établir à Prince-Albert leur premier noviciat au Canada. Jusqu'à présent les jeunes filles qui désiraient entrer dans la communauté étaient obligées d'aller faire leur noviciat à Paris. Plusieurs sujets cependant du Canada ou des Etats-Unis furent recrutés malgré ce sérieux inconvénient au cours des dernières années. Avec la facilité nouvelle d'un noviciat à Prince-Albert, il y a tout lieu d'espérer que les vocations vont se faire de plus en plus nombreuses et que chaque année d'anciennes élèves répondant à l'appel de Dieu viendront solliciter l'honneur de faire partie de cette méritante Congrégation religieuse qui possède de grands établissements dans presque toutes les parties du monde. La maitresse des novices à Prince-Albert est Sœur Marie Cyrille, récemment arrivée de Paris.

Chez les Franco-Américains

Les Franco-Américains de la ville de Fall-River, Massachusetts ont célébré la fête du Travail par la grandiose cérémonie du dévoilement de la statue équestre de Lafayette, que les citoyens de langue française de cette localité ont offerte à la ville.

Plus de 60,000 personnes ont pris part à la manifestation, et la plupart étaient des Franco-Américains. La ville de Fall River contient une population de 45,000 Canadiens-français, sur un total de 135,000 environ.

Le monument a été présenté à la ville par M. Hugo A. Dubuque, juge de la cour suprême de l'Etat, et citoyen de la ville. M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington était l'invité d'honneur, et il s'était fait accompagner de l'attaché militaire et de l'attaché naval.

L'ambassadeur de France a prononcé un des principaux discours. Les autres orateurs ont été le gouverneur McCall, le sénateur Cabot Lodge et l'ex-gouverneur du Rhode Island, M. Aram J. Pothier.

La langue française a été celle de plusieurs des orateurs de la journée, et l'âme de la France a été évoquée par tous.

Etats-Unis et Canada

Le sénat et le congrès américains ont voté le "bill sur le revenu", destiné à couvrir les dépenses extraordinaires occasionnées surtout par les besoins de la défense nationale. Il doit fournir au gouvernement un revenu d'environ 200 millions.

Ses principales dispositions au point de vue de la taxation sont les suivantes: augmentation des taxes sur le revenu, imposition de taxes d'héritage, d'un droit de protection sur les teintures, de taxes de profits sur les munitions, d'une taxe spéciale sur les compagnies et porations, etc. Il prévoit en outre des mesures pour empêcher l'Amérique d'être inondée à la fin de la guerre, de produits européens à bon marché.

Mais le côté le plus caractéristique du "bill sur le revenu", c'est qu'il autorise le président à prendre des mesures de représailles envers toute nation belligérante qui entrave illégalement le commerce des Etats-Unis.

L'opinion générale est que cette mesure vise les Alliés et surtout l'Angleterre. Aussi pouvait-elle avoir de sérieuses conséquences pour le Canada qui, pour la vie économique, dépend dans une si large mesure des Etats-Unis. Cependant si, à Washington, on est mécontent de l'Angletrre, on semble désireux de rester en termes amicaux avec le Canada. C'est ce qui explique le rejet d'un amendement qui aurait fermé l'entrée aux Etats-Unis du produit des pêcheries canadiennes. Une telle mesure n'aurait pas manqué de provoquer des représailles de la part du Canada, d'où guerre commerciale entre les deux pays. On ne peut que souhaiter le maintien des bons rapports avec nos voisins. Nous avons tout à y gagner de part et d'autre.

Protestation énergique

L'Exécutif de l'Association libérale de Marcelin, démissionne en bloc

Le secrétaire de l'Association libérale de Marcelin nous adresse la résolution suivante qui fait honneur à ses signataires et que nous publions ci-dessous:

"A la suite d'un certain article publié dans le *Phoenix* de Saskatoon, Sask., (15 août 1916, "Papineau to Bourassa"), dans lequel les Canadiens-Français sont traités comme suit: "... une race ignorante et exaltée comme le peuple canadien-français, a déjà mis le Canada en feu, et peut facilement en faire encore autant".

"Nous les soussignés, membres de l'Exécutif de l'Association Libérale de Marcelin, protestons contre cette insulte à notre adresse, à l'adresse de notre race, et nous considérons comme notre devoir de retirer notre coopération au parti qui laisse publier dans un journal de pareilles insultes, des insinuations si malveillantes, qui n'hésite pas à falsifier la vérité historique pour exciter contre un nombre considérable de citoyens canadiens les haines de race. "En conséquence, nous, les soussignés, avons démissionné comme membres actifs de la dite Association.

Marcelin, Sask., 8 septembre 1916.

Signé: J. I. Lalonde, Président, J. A. Boyer, Vice-Président, J. M. Renaud, Sec.-Trés.; Membres de l'Exécutif, Geo. Boyer, J. J. Labrosse, Paul Colleaux, Arthur Lacerte, Hendrick Despins, Jos. Fortier.